

SOLVER.

DECK-DRY® SYSTÈME DE CLASSE A.1

INSTRUCTIONS
POUR LE MONTAGE INVISIBLE DE
TERRASSES EN BOIS

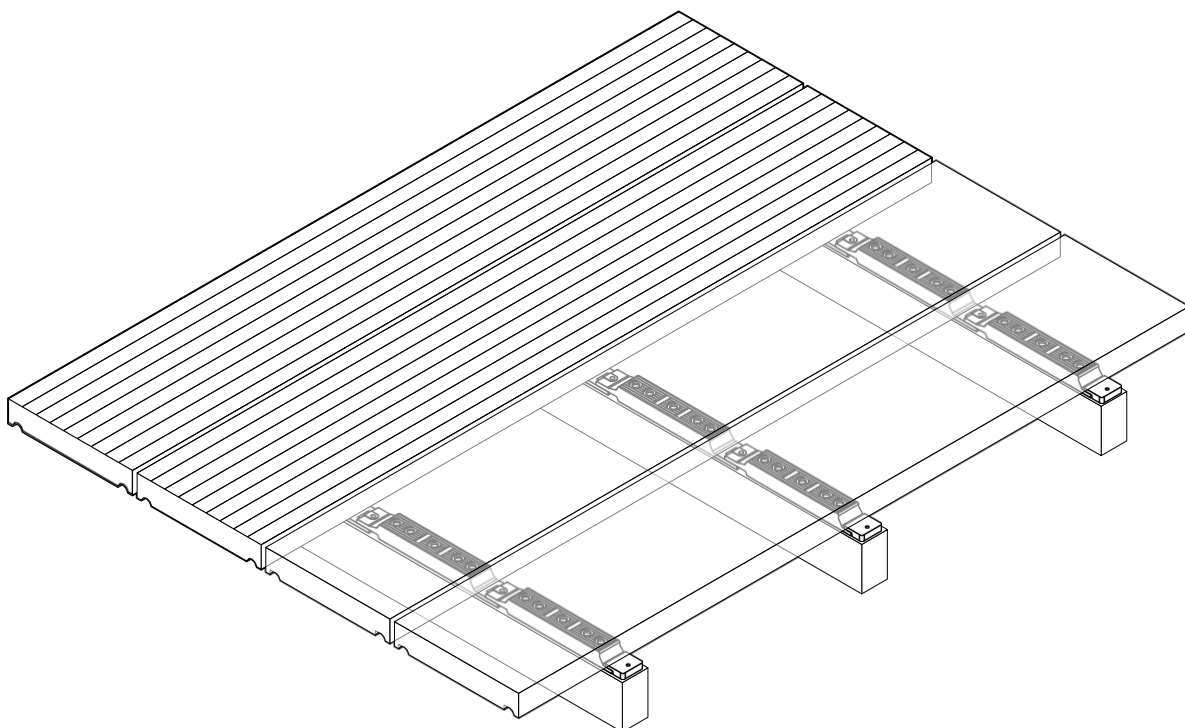
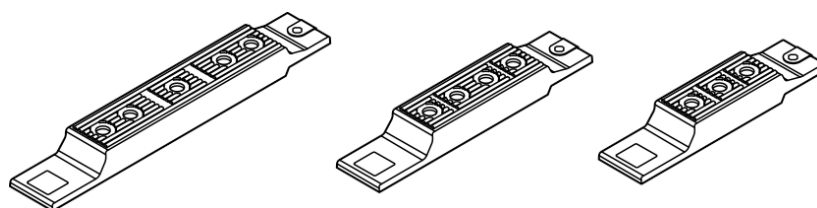


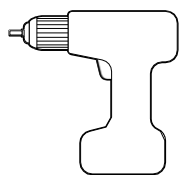
TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
Outils nécessaires	3
Composants de la classe A.1	4
Sélection des éléments	5
Installation du système de classe A.1	6
Étape1 - Connecteurs de démarrage	6
Étape2 - : préparation des éléments.....	7
Étape 3a- Préparation de la première carte- version I	8
Étape 3b- Préparation de la première carte- version II	9
Étape4 - Assemblage de la première carte.....	10
Étape5 - Préparation des cartes suivantes.....	11
Étape6 - Installation de la carte suivante	12
Étape7 - Préparation des planches suivantes.....	13
Étape8 - Installation de la dernière carte	14
Remarques	15

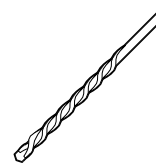


OUTILS NÉCESSAIRES

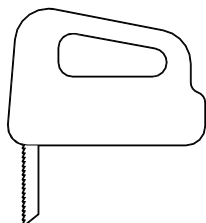
Perceuse sans fil



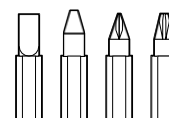
Percez un trou de Ø 3,5 mm dans la solive



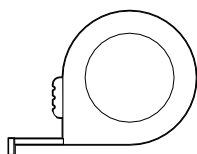
Scie sauteuse



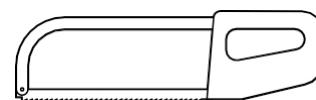
Jeu de mèches pour tournevis



Mètre



Scie

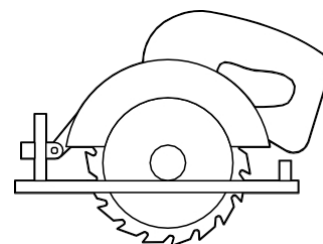


Foret à bois :

- a) Ø 3,5 mm pour un bois dur (bois exotique)
- b) Ø 3,0 mm pour un bois tendre (mélèze, pin)



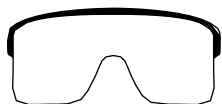
Scie électrique



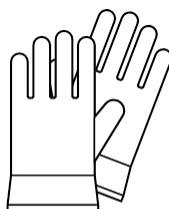
Il est recommandé d'utiliser des lambourdes DECK-DRY compatibles avec le système A.1 et des planches DECK-DRY (avec des gouttières en bas).

CONSEILS DE SÉCURITÉ

Lunettes de sécurité



Gants de sécurité



Chaussures de sécurité

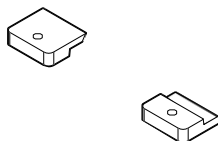


Tous les travaux doivent être effectués conformément aux pratiques de construction et aux règles de santé et de sécurité.

COMPOSANTS DE LA CLASSE A.1

ÉLÉMENT DE DÉMARRAGE DECK-DRY

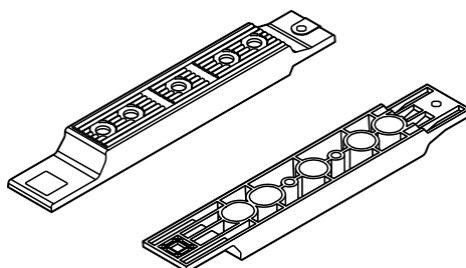
Compatible avec toutes les
tailles de connecteurs



3,5 mm

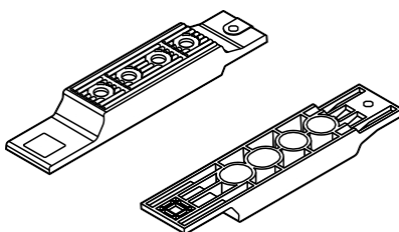
26 mm
22 mm

Connecteur invisible
DEC-LT-145
LARGEUR DE LA
CARTE : **138 - 145**
MM



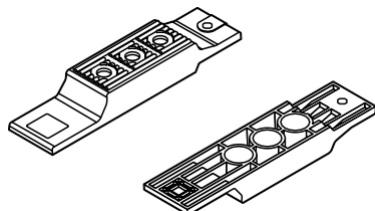
15 mm
26 mm
167 mm

Connecteur invisible
DEC-LT-120
LARGEUR DE LA
CARTE : **113 - 121**
MM



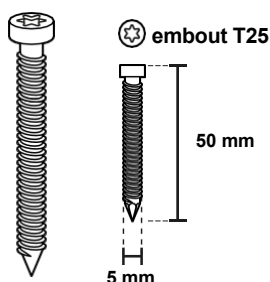
15 mm
26 mm
142 mm

Connecteur invisible
DEC-LT-90
LARGEUR DE LA
CARTE : **83 - 91**
MM

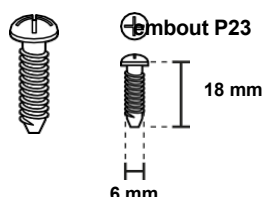


15 mm
26 mm
112 mm

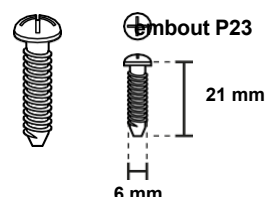
**DEC-T5X30ZN - GALVANISÉ DEC-
T5X30A2 - ACIER INOXYDABLE**
Torx 5 × 50 mm



DEC-W6X18ZN - GALVANISÉ
épaisseur de panneau ≥ 21 mm ≤ 25 mm
vis 6 × 18 mm



DEC-W6X21ZN - GALVANISÉ
épaisseur du panneau ≥ 25 mm
vis 6 × 21 mm

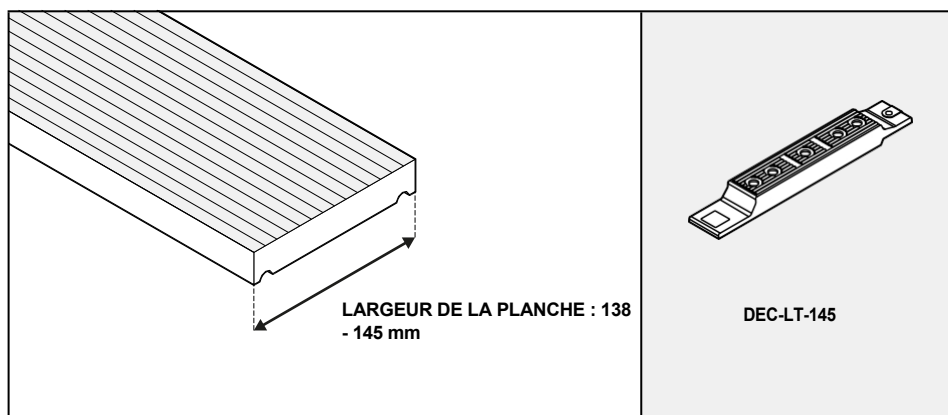
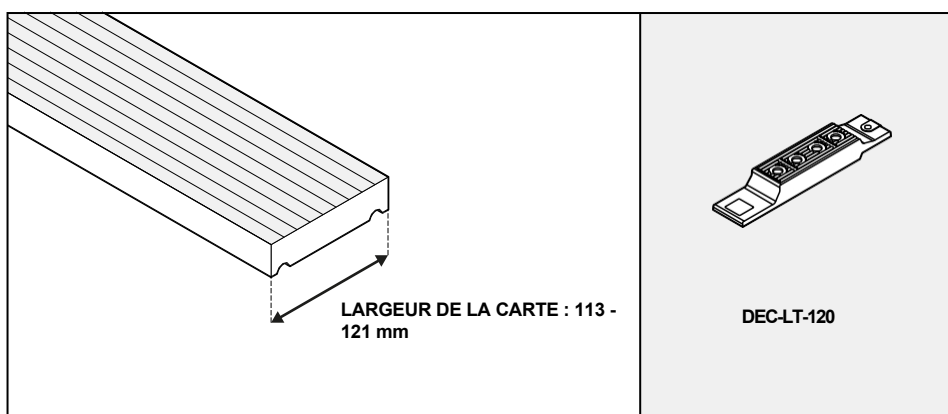
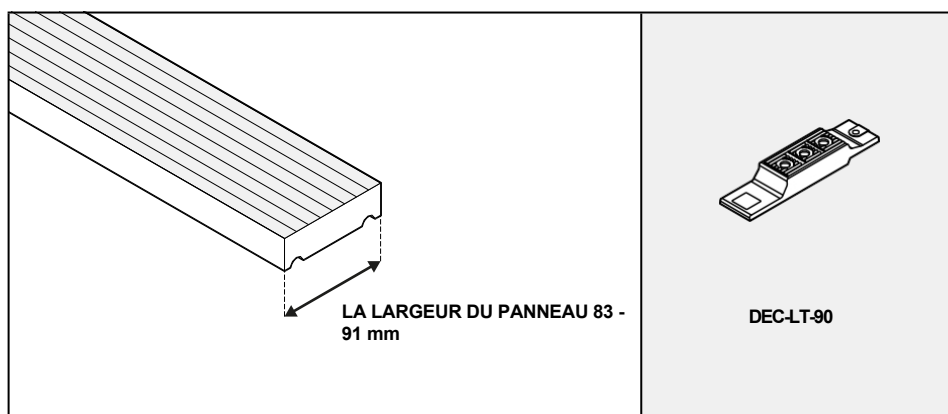


SÉLECTION DES ÉLÉMENTS D'

CHOIX DE LA TAILLE DES CONNECTEURS

Le type de connecteurs à montage invisible est choisi en fonction de la largeur de la planche de terrasse.

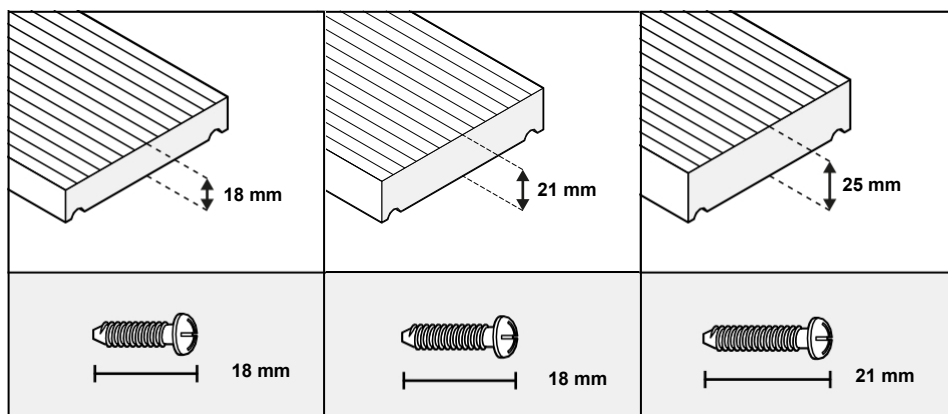
- Largeur de la lame : de 83 à 91 mm
= **DEC-LT-90**
- largeur de la lame de 113 à 121 mm
= **DEC-LT-120**
- largeur de lame de 138 à 145 mm
= **DEC-LT-145**



CHOIX DE LA TAILLE DES VIS

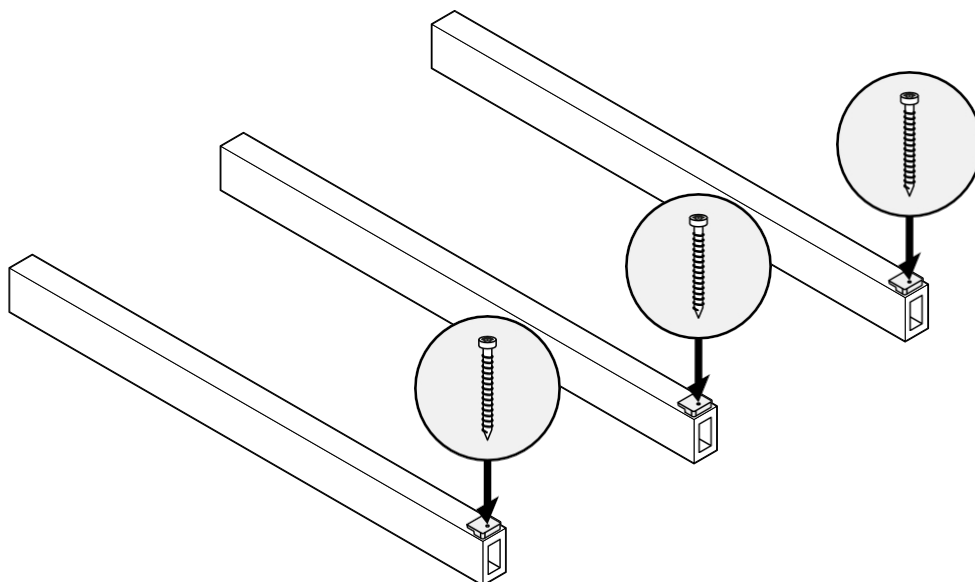
Choisissez la taille des vis en fonction de l'épaisseur du panneau.

- épaisseur de la planche : 18 mm
= **vis pour panneaux, longueur 18 mm**
- épaisseur de la planche 21 mm
= **vis pour panneaux, longueur 19 mm**
- épaisseur de panneau de 25 mm et plus
= **vis pour panneaux, longueur 21 mm**



INSTALLATION D'UN SYSTÈME D' DE CLASSE A.1

ÉTAPE 1 - MISE EN PLACE DES CONNECTEURS D'

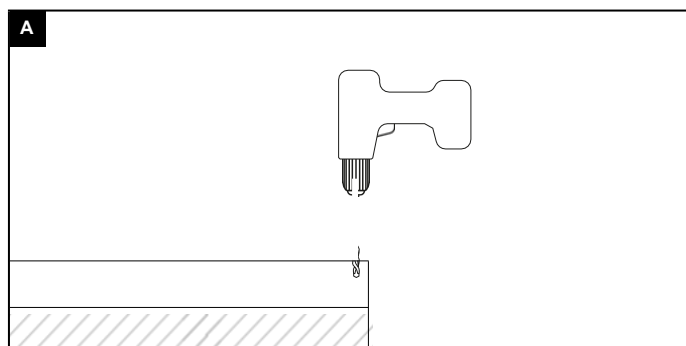


PERÇAGE DES TROUS DANS LES SOLIVES

Placez le raccord de démarrage DECK-DRY contre le bord de la solive et marquez l'emplacement du trou.

Percez un trou pour la vis dans la solive à l'aide d'un foret de Ø 3,5 mm. Ne percez des trous que pour les connecteurs de démarrage.

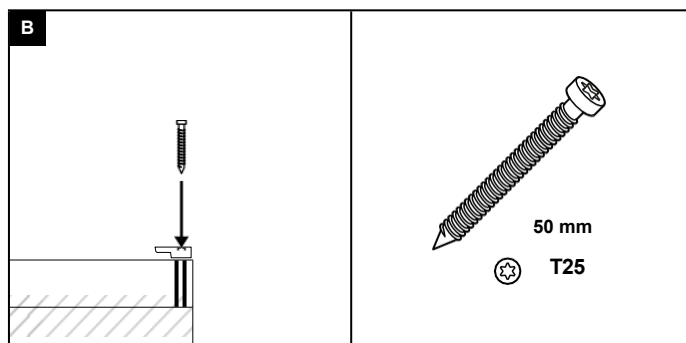
Répétez l'opération sur toutes les solives.



INSTALLATION DES CONNECTEURS DE DÉMARRAGE

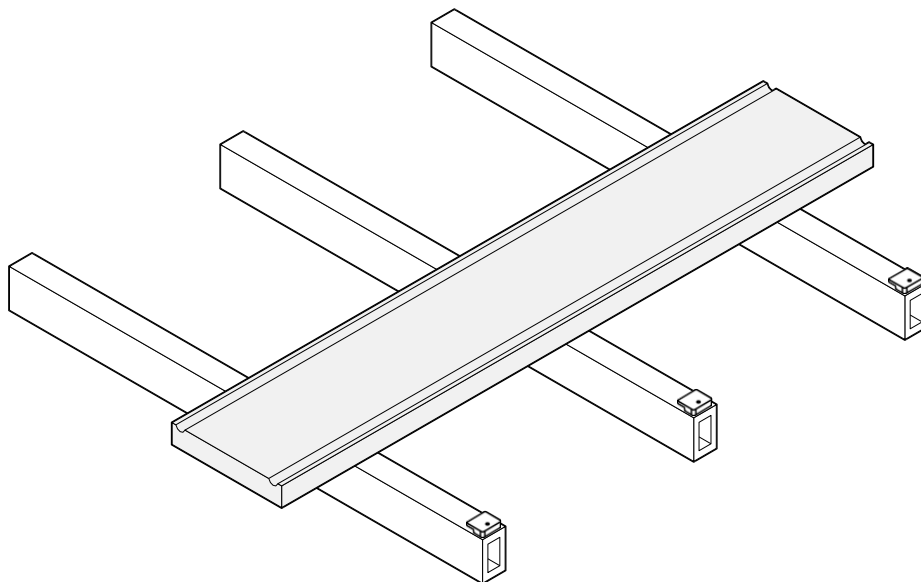
Serrez le raccord DECK-DRY Startup à l'aide de la vis DECK-DRY adaptée aux solives de Ø 5,0 mm.

Répétez l'opération sur toutes les solives.



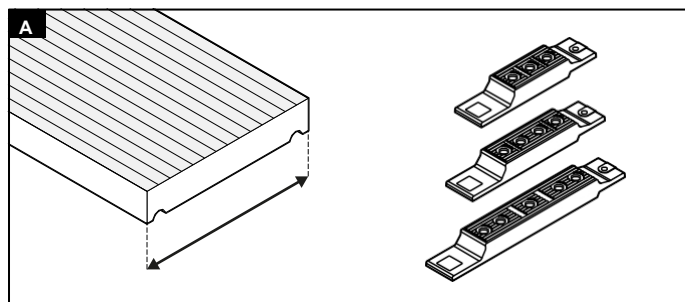
INSTALLATION DU SYSTÈME DE CLASSE A.1

ÉTAPE 2 - PRÉPARATION DES ÉLÉMENTS D'



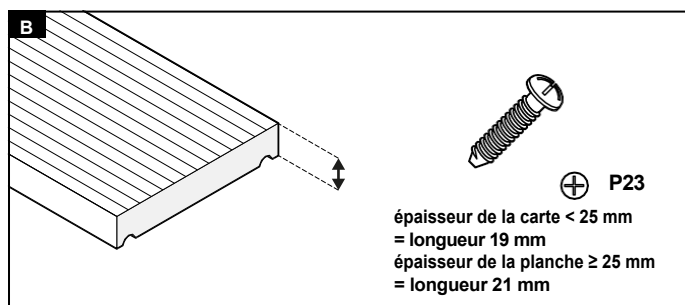
CHOIX DE LA TAILLE DES RACCORDS

Choisissez la longueur appropriée des connecteurs en fonction de la largeur de la carte (page 5).



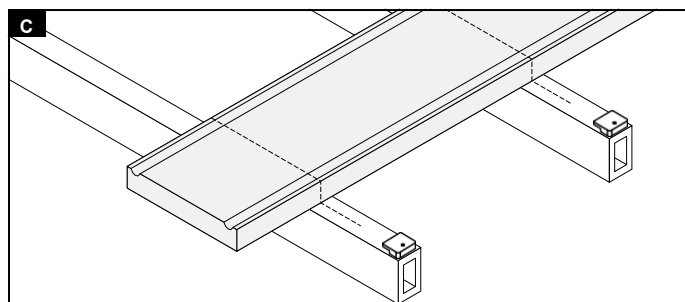
CHOIX DE LA LONGUEUR DES VIS

Choisissez la longueur des vis en fonction de l'épaisseur de la planche (page 5).



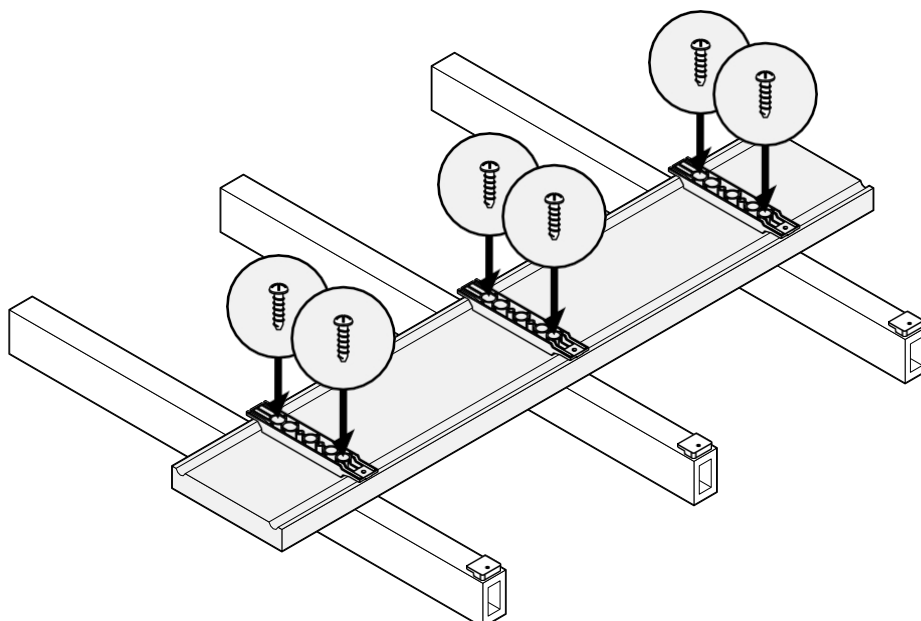
DÉFINITION DE L'EMPLACEMENT DE MONTAGE DES CONNECTEURS

Tous les connecteurs du système invisible DECK-DRY doivent être vissés aux lames en respectant un espacement correspondant à celui des solives. Posez la lame sur les solives. Mesurez et marquez les emplacements où les connecteurs seront vissés.



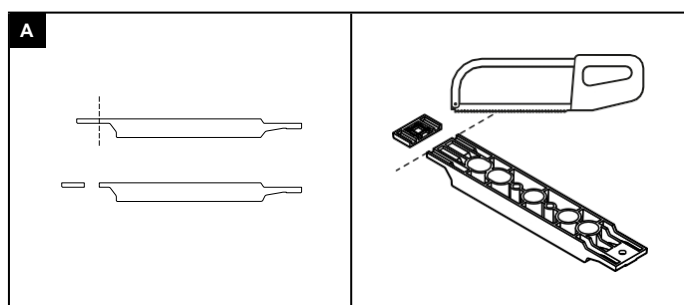
INSTALLATION DU SYSTÈME DE CLASSE A.1

ÉTAPE 3A - PRÉPARATION DE LA PREMIÈRE PLANCHE - VERSION I



PRÉPARATION DES RACCORDS DE DÉPART

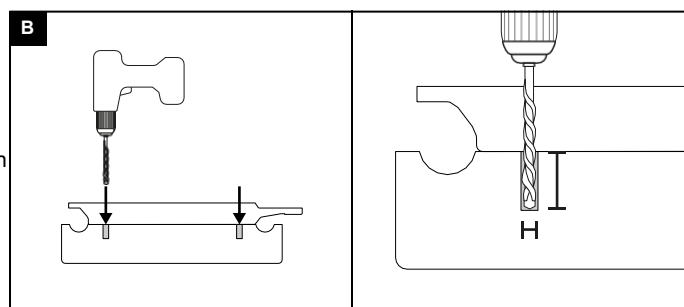
Les connecteurs qui seront fixés à la première carte doivent être découpés à la scie comme indiqué sur le schéma.



PERÇAGE DES TROUS

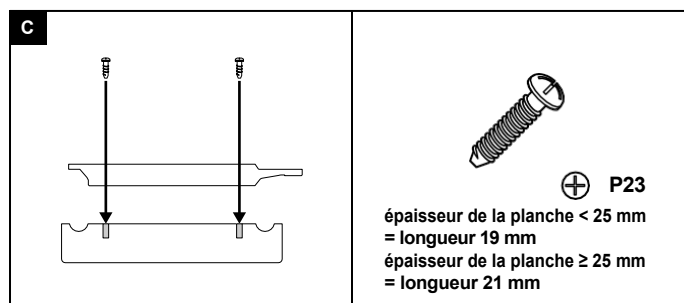
Placez les connecteurs sur la carte.

Percez des trous pour les vis de Ø 6,0 mm dans la planche à l'aide d'un foret de Ø 3,0 mm ou Ø 3,5 mm (selon la dureté du bois) jusqu'à une profondeur égale à la longueur de la vis moins 2 mm.



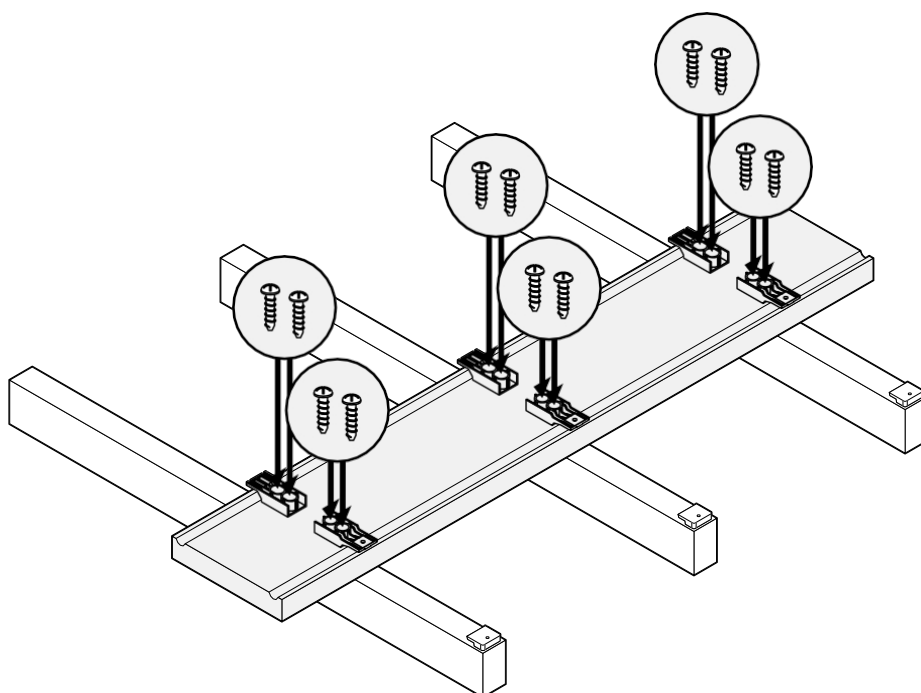
INSTALLATION DES CONNECTEURS SUR LA PLANCHE DE DÉPART

Vissez le connecteur invisible DECK-DRY au dos de la planche à l'aide de deux vis DECK-DRY de Ø 6,0 mm.



INSTALLATION DU SYSTÈME DE CLASSE A.1

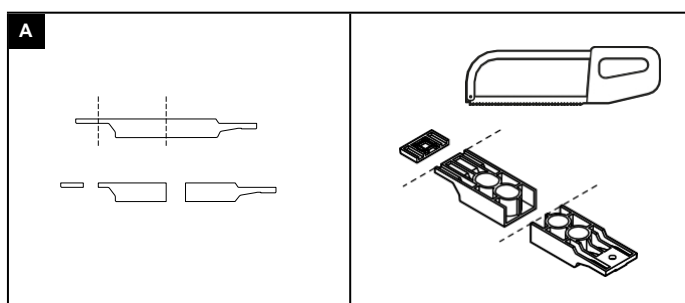
ÉTAPE 3B - PRÉPARATION DE LA PREMIÈRE PLANCHE - VERSION II



PRÉPARATION DES RACCORDS DE DÉMARRAGE

Choisissez les connecteurs DECK-DRY « standard » pour la première planche de départ.

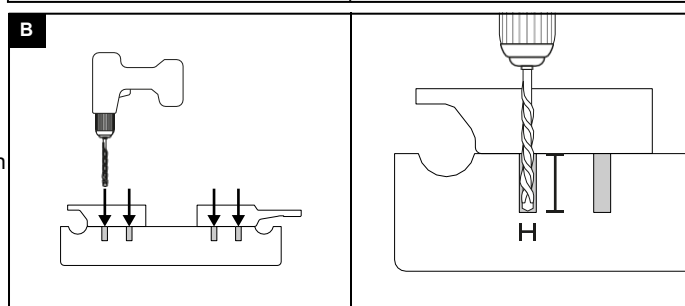
Les connecteurs qui seront fixés à la première planche doivent être découpés à la scie comme indiqué sur le schéma. Couper le connecteur en deux vous permettra d'ajuster librement la distance entre la planche et le bord de la solive.



RÉALISATION DES TROUS

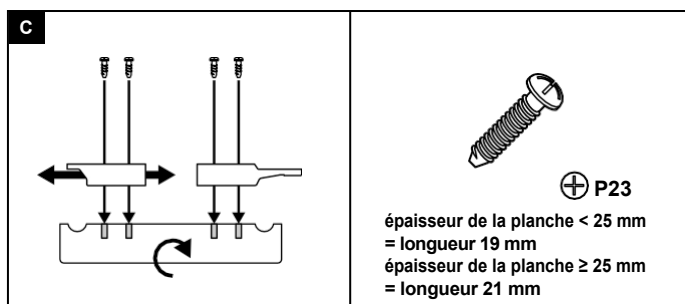
Placez les connecteurs contre la planche.

Percez des trous pour les vis de Ø 6,0 mm dans la planche à l'aide d'un foret de Ø 3,0 mm ou de Ø 3,5 mm (selon la dureté du bois) jusqu'à une profondeur égale à la longueur de la vis moins 2 mm.



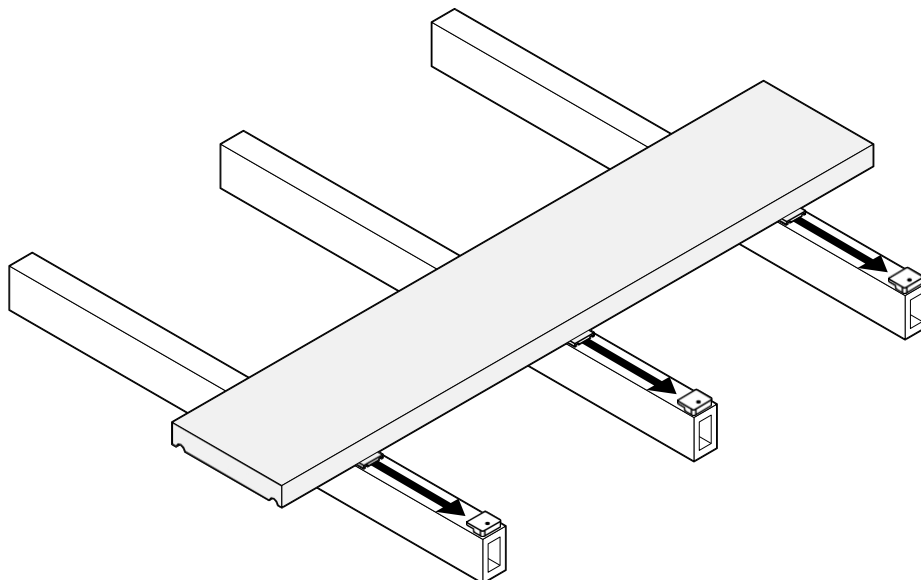
INSTALLATION DES RACCORDS SUR LA PLANCHE DE DÉPART

Vissez les deux parties du raccord invisible DECK-DRY au dos de la planche à l'aide de quatre vis DECK-DRY de Ø 6,0 mm (deux vis pour chaque partie du raccord).



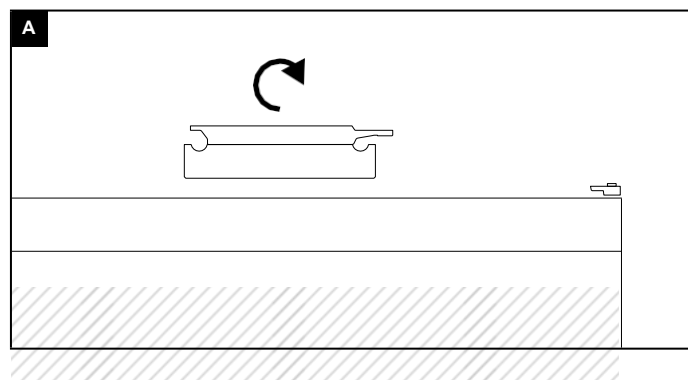
INSTALLATION DU SYSTÈME DE CLASSE A.1

ÉTAPE 4 - ASSEMBLAGE DE LA PREMIÈRE PLANCHE «



RETOURNEMENT DE LA PLANCHE

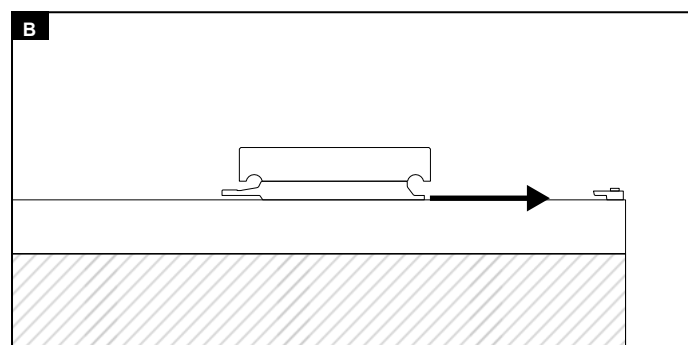
Retournez la planche de manière à ce que les connecteurs soient orientés vers le bas. Assurez-vous que tous les connecteurs reposent entièrement sur les solives.



FAITES AVANCER LA PLANCHE

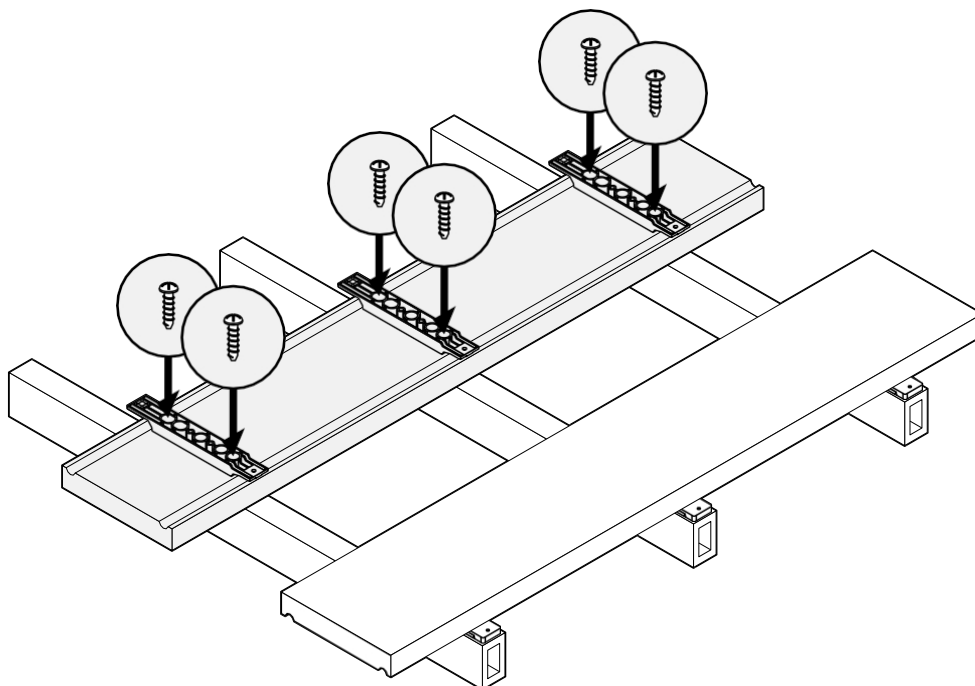
Poussez la planche contre les connecteurs de démarrage vissés aux solives.

Les connecteurs situés sur le côté des extrémités coupées doivent être bloqués par les connecteurs Startup.



INSTALLATION DU SYSTÈME DE CLASSE A.1

ÉTAPE 5 - PRÉPARATION DES PROCHAINES PLANCHES D'



DÉFINITION DE L'EMPLACEMENT D'INSTALLATION DES CONNECTEURS

Si les planches suivantes ont une largeur différente de celle de la première planche, choisissez la longueur de connecteurs appropriée en fonction de la largeur des planches (page 5). Les connecteurs qui seront fixés aux planches suivantes ne doivent pas être coupés. Posez la planche sur les solives. Mesurez et marquez les emplacements où les connecteurs seront vissés.

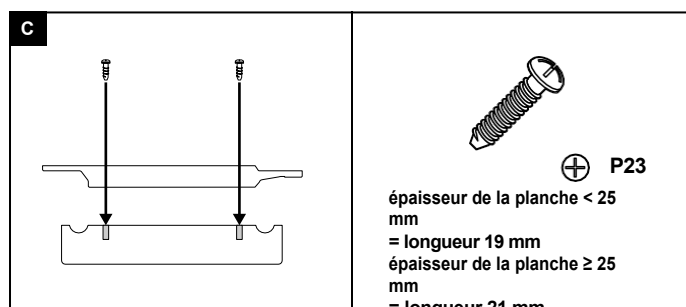
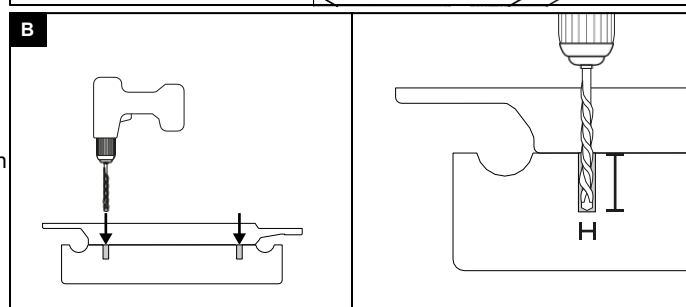
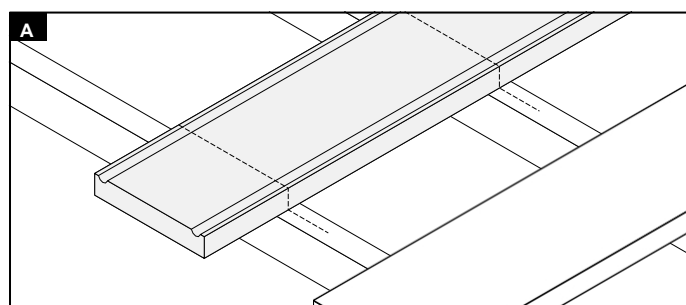
PERÇAGE DES TROUS

Positionnez les connecteurs sur la planche.

Percez des trous pour les vis de Ø 6,0 mm dans la planche à l'aide d'un foret de Ø 3,0 mm ou Ø 3,5 mm (selon la dureté du bois) jusqu'à une profondeur égale à la longueur de la vis moins 2 mm.

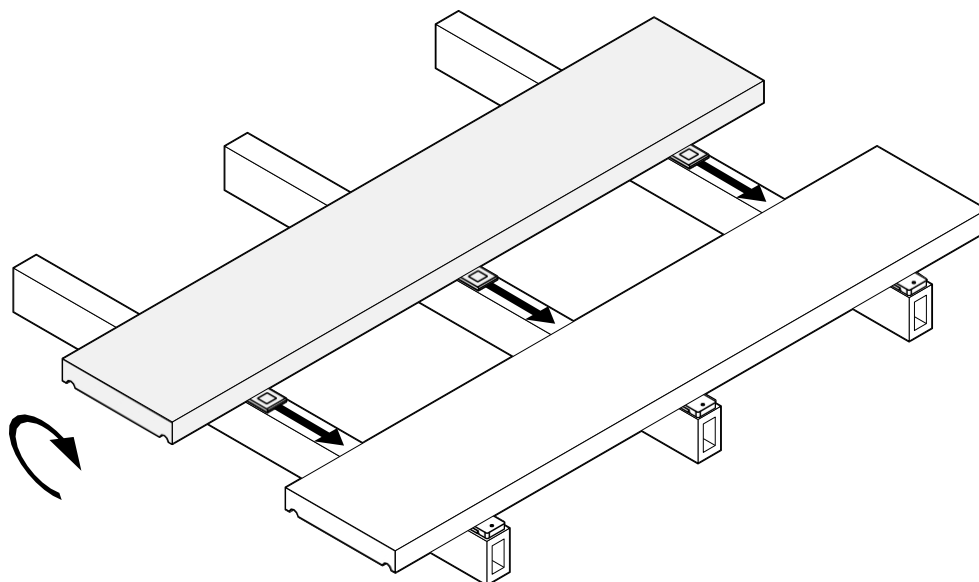
INSTALLATION DES CONNECTEURS SUR LA PLANCHE DE DÉPART

Vissez le connecteur invisible DECK-DRY au dos de la planche à l'aide de deux vis de longueur adaptée à l'épaisseur de la planche (page 5) DECK-DRY Ø 6,0 mm.



INSTALLATION DU SYSTÈME DE CLASSE A.1

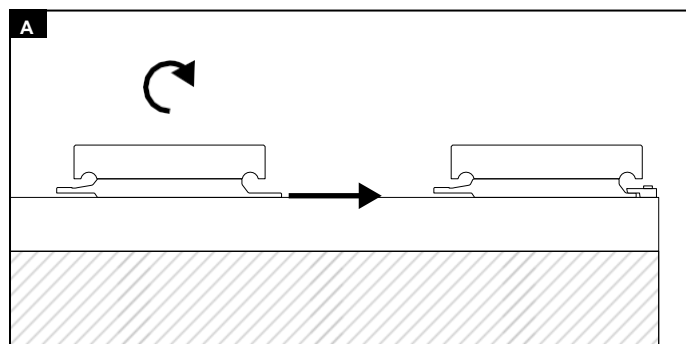
ÉTAPE 6 - POSE DE LA PLANCHE SUIVANTE D'



FAITES AVANCER LA PLANCHE

Tournez la planche de manière à ce que les connecteurs soient orientés vers le bas. Vérifiez que tous les connecteurs reposent bien sur les solives.

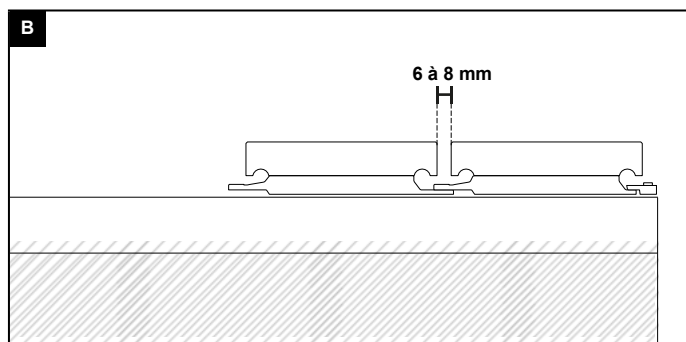
Déplacez la planche vers la planche précédente. Les extrémités des connecteurs des deux planches doivent se chevaucher.



DÉTERMINATION DE L'ESPACE

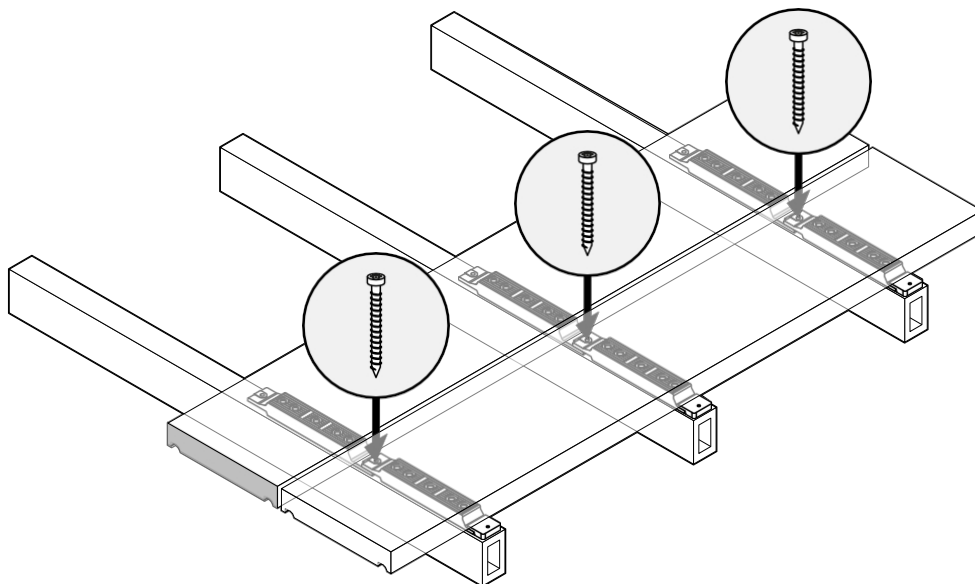
Déterminez l'écart entre les deux lames en le fixant entre 6 et 8 mm. Cet espace doit permettre d'insérer librement les vis et de visser les connecteurs aux solives à l'aide de celles-ci.

N'oubliez pas que la largeur de l'espace entre les planches constitue un joint de dilatation qui variera en fonction de la saison selon la saison et les conditions météorologiques.



INSTALLATION DU SYSTÈME DE CLASSE A.1

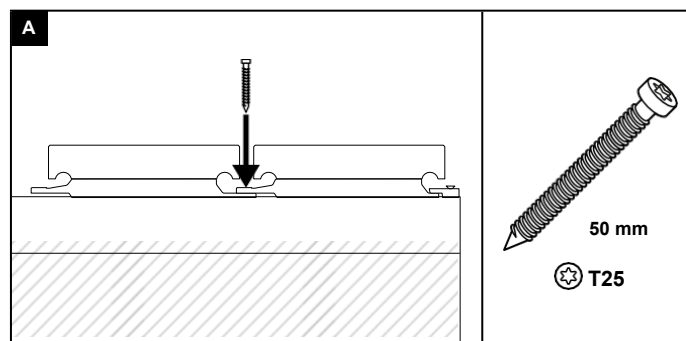
ÉTAPE 7 - PRÉPARATION DES PLANCHES POUR L'



POSE SUR DES SOLIVES

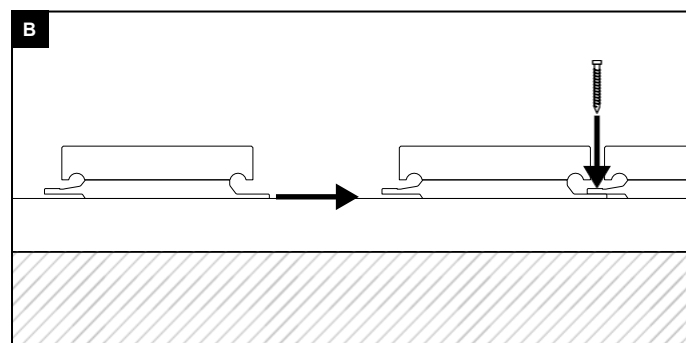
Vissez les raccords aux solives à travers l'espace entre les lames à l'aide de vis à solives DECK-DRY Ø 5,0 mm.

Veillez à ne pas endommager les lames lors du vissage.



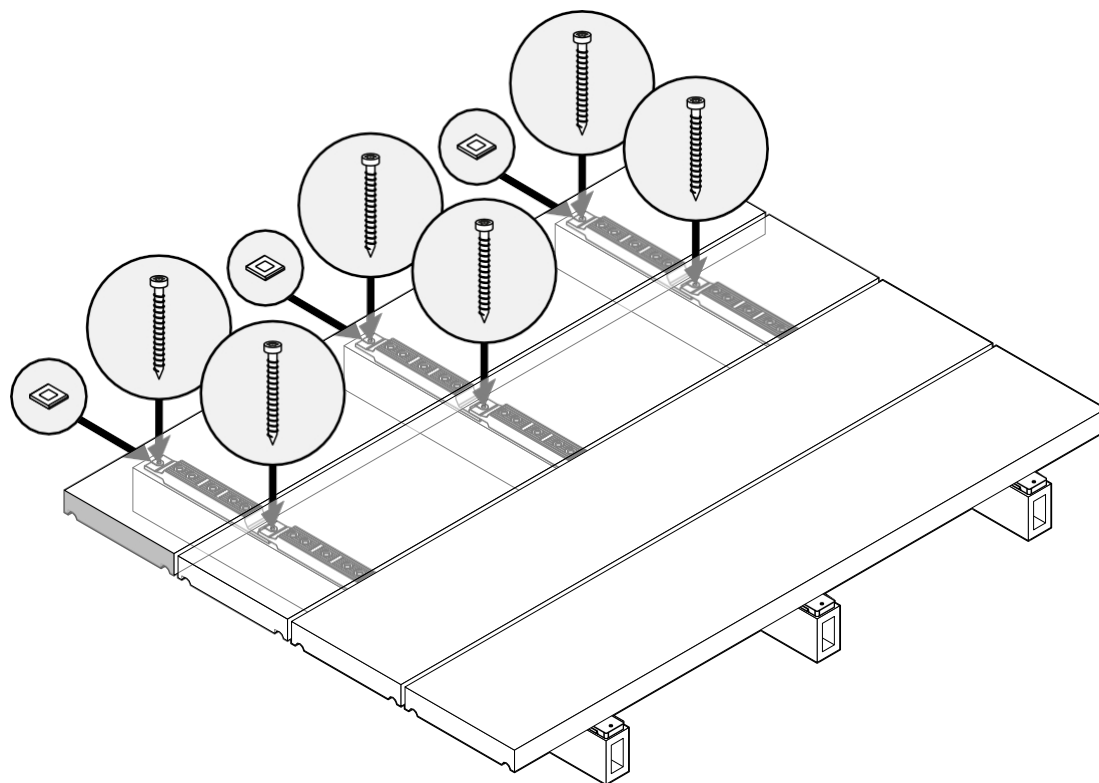
PLANCHES SUIVANTES

Répétez les étapes 4 à 6 jusqu'à la pose de la dernière planche.



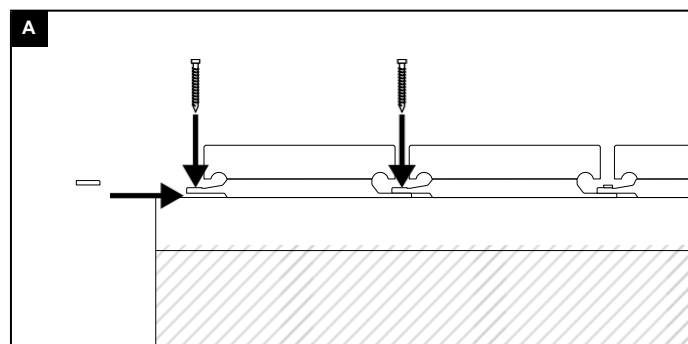
INSTALLATION DU SYSTÈME DE CLASSE A.1

ÉTAPE 8 - POSE DE LA DERNIÈRE LAMELLE D'



POSE DE LA DERNIÈRE LAME

Visser les connecteurs de la dernière planche des deux côtés à la vis DECK-DRY pour solives de Ø 5,0 mm en plaçant la partie découpée du connecteur.



Le montage est terminé.

N'oubliez pas d'entretenir correctement votre terrasse, ce qui vous garantira une durée d'utilisation plus longue sans défaillance.

REMARQUES

Le respect des conditions de la carte de garantie DECK-DRY et des recommandations suivantes garantit une très longue durée d'utilisation sans défaillance de la terrasse :

1. Au moins une fois par an (et de préférence deux fois par an), après une longue période sans pluie, lorsque la terrasse est sèche :
 - a. nettoyez les interstices entre les lames,
 - b. nettoyez les surfaces verticales et frontales des lames, nettoyez les rainures éventuelles des lames,
 - c. colmatez, entre mai et septembre, les interstices et les fissures du bois et arrondissez les arêtes vives,
 - d. et, entre mai et septembre, traiter les surfaces supérieures et latérales des lames de terrasse, une fois celles-ci sèches après plusieurs jours sans pluie, en effectuant ces opérations conformément aux exigences et recommandations des fabricants de produits d'entretien et de mastic.
2. Une fois les lames imprégnées assemblées, elles ne sont pas réimprégnées ; la terrasse doit faire l'objet d'un entretien (éventuellement avec raclage) en même temps que la première imprégnation après l'assemblage, entre les mois de mai et septembre, dans un délai d'environ un an (c'est-à-dire entre 3 et 15 mois) à compter de la date de son assemblage ; l'imprégnation de surface des faces verticales avant des lames, qui correspondent aux sections transversales habituelles des vaisseaux conducteurs du bois par lesquels l'eau peut pénétrer en profondeur dans la lame, doit être renouvelée avec un soin particulier.
3. Il est nécessaire d'éliminer « au fur et à mesure » les impuretés de la surface de la terrasse, par exemple la boue, le chewing-gum, les déchets alimentaires, les liquides ou boissons renversés, les graisses, etc.
4. Il est recommandé de nettoyer les lames rainurées à l'aide d'une brosse ou d'une « laine d'acier » ; le déneigement doit être effectué uniquement avec des outils non métalliques qui n'endommagent pas et ne « rayent » pas la surface.
5. Il est recommandé d'utiliser des huiles d'imprégnation, des lasures pour bois tendre, ainsi que des produits d'imprégnation garantissant la mise en valeur du grain du bois même après des utilisations répétées.
6. Les lames endommagées doivent être remplacées par des neuves ; il est recommandé de calibrer les lames avant le montage.
7. Possibilité d'utiliser, au sein d'une même installation / construction, et, si nécessaire, de remplacer des lames de terrasse présentant différentes formes de rainure pour un même type de lame : rainure plate, fine ou grossière.
8. Types possibles d'assemblage transversal des lames (selon les / schémas intitulés « assemblage transversal des lames » ou figurant en annexe du contrat) : 1. absent 2. droit 3. à recouvrement 4. alterné à une variable 5. à variables multiples 6. Anglais ; les solutions détaillées, les détails, la disposition des lames selon le « motif anglais », la sélection des lames (par exemple en ce qui concerne la teinte, les couleurs, les dimensions des lames non calibrées), leur agencement mutuel, l'assemblage dans le plan, etc. sont déterminés lors du montage par l'entrepreneur, avec la possibilité de s'écarter du respect du projet ou de la disposition des lames / joints dans un type donné d'assemblage transversal des lames.
9. Les déformations, décollements, etc. susceptibles d'entraver l'utilisation de la terrasse, survenant au cours de la période précédant l'expiration de la 1^{re} année à compter de la pose de la terrasse, doivent être signalés et sécurisés jusqu'à l'intervention prévue au point 8 de la Carte de garantie.
10. Éliminez les salissures susceptibles de s'accumuler sous les lames de la terrasse ; en fonction des conditions d'utilisation de la terrasse et des espèces végétales présentes à proximité, cette opération doit être effectuée tous les 10 ans environ ou lorsque ces impuretés entrent en contact avec le bois de la terrasse ou empêchent le bon fonctionnement du système de drainage, etc.
11. Si, en raison des variations des conditions météorologiques, des irrégularités apparaissent – ce qui peut se produire au cours de la première ou de la deuxième année d'utilisation de la terrasse –, sa surface supérieure doit être nivelée par ponçage ; en principe, le ponçage n'est effectué que sur une lame lisse ou à rainures plates (appelées « rainures renouvelables ») ; le ponçage n'est effectué qu'une seule fois ; après le ponçage, renouvelez l'imprégnation de la surface.
12. Dans le cas où la terrasse posée librement se déformerait, bien que les lames soient torsadées de manière à résister à d'éventuelles contraintes, il est recommandé de fixer les solives de la terrasse au sol à l'aide, par exemple, d'une vis supplémentaire et d'une cheville à expansion (en isolant si nécessaire la zone endommagée de l'éventuelle isolation hydrofuge) ou à l'aide d'une pince pour structure en bois ou en acier, etc.
13. Afin de réduire la déformation du bois due aux variations d'humidité, pendant les longues périodes de sécheresse (en particulier en cas d'ensoleillement intense et de températures élevées), arrosez la terrasse et le support ; pour prolonger la période d'humidité sous la terrasse, il est recommandé de saupoudrer un matériau (qui n'adhère pas au bois) capable d'absorber l'eau et de la retenir longtemps, par exemple de la kermasite.
14. Il est recommandé de ne pas laisser les pots de fleurs, bacs à fleurs, supports de parasols, meubles, etc., au même endroit sur la terrasse pendant une longue période — cela permettra d'éviter la dégradation du bois aux endroits qui, en raison de l'absence d'évaporation de l'eau, restent constamment humides pendant une longue période et sont ainsi exposés à la dégradation ; il est recommandé que la base des éléments susmentionnés présente une surface irrégulière permettant la circulation de l'air au contact du bois ; Envisagez, si possible, d'adapter la terrasse à l'emplacement permanent des éléments susmentionnés en les posant sur la base de la terrasse et en aménageant de manière appropriée les emplacements destinés à leur installation dans la terrasse.
15. Il est recommandé de protéger les extrémités pointues des pieds des meubles (tables, chaises, fauteuils), s'ils sont posés sur une terrasse, à l'aide de patins n'endommageant pas le bois des lames de terrasse, par exemple en caoutchouc, en plastique de construction souple, en plastique non absorbant ou en bois d'une dureté inférieure à celle des lames de terrasse, etc.
16. La terrasse ne doit pas être recouverte de film plastique, de carton, etc. ; l'imprégnation peut être rincée et/ou essuyée.
17. Il est possible de démonter chaque lame séparément, par exemple pour récupérer un objet qui se serait glissé sous les lames ; le démontage des lames de la terrasse est possible pendant la période estivale (lorsque le taux d'humidité est faible) en dévissant les vis situées dans l'interstice entre les lames et en retirant une ou deux lames supplémentaires avec leur rondelle.
18. L'efficacité du système de drainage doit être assurée sur toute la surface de l'assise de la terrasse et dans la zone adjacente, si l'eau provenant de cette zone est susceptible d'inonder la terrasse.
19. Dans les terrasses constituées de palettes, c'est-à-dire de pièces démontées, après plusieurs ou une douzaine de démontages et de remontages de palettes, les éléments de fixation usés ou endommagés en raison de la torsion et/ou du dévissage doivent être remplacés.
20. En cas de stockage périodique de la terrasse en dehors du lieu de son montage, celle-ci doit être entreposée dans un local non chauffé et à l'abri de la lumière du soleil.
21. Les lames découpées à de petites dimensions, par exemple pour adapter la terrasse aux limites des bordures ou pour une pose sans rebords, peuvent se déformer et s'abîmer plus rapidement.
22. L'entrepreneur est responsable des résultats de l'intervention ; il est recommandé que, pendant la période de garantie : le nettoyage, le rebouchage, le ponçage, l'imprégnation de la terrasse et l'entretien soient effectués par un centre de service agréé DECK-DRY.
23. Les recommandations figurant dans le manuel sont données à titre indicatif et destinées à un usage privé et à une pose par un particulier. En cas de pose réalisée par une entreprise professionnelle, il est possible de s'écarter des instructions du manuel, à condition de respecter les bonnes pratiques de construction.



www.solver-systems.com
service@solver-systems.com

SOLVER.